



## Privatisation : un vol en réunion ?

## Un vote, la solution !



Cela fait déjà plus d'un an que SOLIDAIRES DOUANES, par ses sections de la DIPA (Direction Interrégionale de Paris Aéroports, c'est-à-dire les trois plateformes du Bourget, d'Orly et de Roissy) se sont saisiés du dossier brûlant de la privatisation de la société Aéroports De Paris (ADP, devenue Paris Aéroport). Plusieurs écrits ont été rédigés, nous avons pris part à une manifestation à Orly en avril dernier<sup>1</sup>, nous tentons de mobiliser nos collègues et nos concitoyens sur le sujet.

Bien évidemment, nous sommes contre ce qui nous apparaît comme une absurdité économique et écologique, un vol caractérisé avec recel de patrimoine public, et qui de plus aggrave nos conditions de travail.



### 1°) Une privatisation néfaste aux douaniers et personnels d'État

Nous sommes contre d'abord en tant que travailleurs des plateformes ADP/Paris-Aéroport.

Les relations de la Douane avec la société gestionnaire aéroportuaire, alors même que cette dernière est encore, pour l'instant une entreprise publique, sont mauvaises.

À titre d'exemple, on se souviendra de la phrase prononcée par un directeur d'ADP en 2014, à l'occasion des 40 ans de Roissy : « *Qu'est-ce-qui mécontente les chinois à Paris ? L'accès direct à Paris [...] et puis les files d'attente à la détaxe* »<sup>2</sup>. En d'autres termes le RER B et la Douane...

Comment vont évoluer ces relations, sachant que le secteur privé marchand n'est pas connu pour apprécier l'action publique et la tourne parfois en dérision ?<sup>3</sup>

Quid de l'augmentation du prix des parkings, pour les collègues qui viennent en voiture, ou de la redevance que paie le RER B quand il traverse les terrains d'ADP/Paris Aéroport, pour ceux qui viennent en transport ? Allons nous devoir payer plus cher pour venir travailler ?

Bien sûr ces frais sont en partie pris en charge par l'employeur, mais justement, *in fine*, c'est une dépense supplémentaire d'argent public.

Quid également de tous les services hébergés dans les locaux ADP/Paris Aéroport, surtout sur les Terminaux, à Orly comme à Roissy ? Pour un opérateur privé, ne s'agit-il pas de place perdue qui serait plus rentable avec des commerces ?

Quand on pense que la privatisation a été justifiée par un membre de la majorité présidentielle sous prétexte que ça ne sera pas à l'État de gérer des boutiques, on voit très bien où se situent les préoccupations premières de ceux qui pourraient racheter ADP/Paris Aéroport... Certes, pour avoir des aéroports ouverts au trafic international, il faut une présence douanière. Mais rien ne dit que cette « présence » sera hébergée dans de bonnes conditions, sachant que ce n'est déjà pas le cas.

La privatisation d'ADP, c'est clairement une menace pour nos conditions de travail.

1 Voir les publications afférentes ici : <http://www.solidaires-douanes.org/ADP> .

2 Cf émission matinale de *France inter* du 14/03/2014, l'invité de 8h20 (de 02m29 à 2m43) : <https://www.franceinter.fr/emissions/le-7-9/le-7-9-14-mars-2014>

3 Cf la réflexion du directeur du tunnel sous la Manche sur les douaniers et le Brexit, dans *La Voix du Nord* du 22/02/2019 : il y aura un temps pour les douaniers « *le temps qu'il sachent où se trouvent la prise ou la machine à café* ».

Pour plus de détails, notre communiqué *Le coin des (mauvais) comiques ?* : <http://www.solidaires-douanes.org/Brexit>



## 2°) Une privatisation néfaste à la Collectivité

Nous sommes contre également parce que nous sommes des citoyens responsables, qui n'entendent pas laisser privatiser ce qui a été payé par le peuple, appartient au peuple, et qui constitue la 1<sup>ère</sup> frontière de France.

Il est assez extraordinaire qu'aveuglé par une idéologie pernicieuse et une volonté de servir la soupe aux « copains », le seul parti La République En Marche (mais vers où ?) ne comprenne même pas où est le problème et le réduise à une question de gestion boutique.

Certes, pour parader sur un Command-Car, pour faire porter des uniformes aux jeunes, pour jouer au concours de la plus forte poignée de main, il y a du monde. Mais dès qu'il s'agit d'affirmer la puissance de l'État autrement qu'en cognant sur des manifestants, Jupiter redevient Bellérophon<sup>4</sup> et s'écrase sur ADP/Paris Aéroport.

Fort, et donneur de leçons, avec les faibles, faible et complice de la vente de l'État à l'encan avec les forts, voici le « Disruptif » en chef. Dans le genre, on avait déjà le personnage de de Funès, mais quand lui nous faisait pleurer, c'était de rire, pas du fait de l'emploi de gaz lacrymogène.

À propos de puissance étatique, celle-ci ne se mesure pas aux coups de menton donnés devant des médias complaisants mais bien, entre autres, à l'étendue et à la valeur du patrimoine de l'État.

Et c'est aussi sur cette valeur et cette étendue qu'on peut asseoir la dette. Un prêteur aura d'autant plus de facilité à vous accorder un prêt qu'il sait que vous avez du patrimoine, c'est facile à comprendre. C'est pareil pour l'État.

Or, que fait le Gouvernement actuel ? Il se débarrasse de ce patrimoine. Non seulement il se prive des revenus qu'apporte ADP/Paris Aéroport mais en plus il diminue nos capacités d'emprunts.

Et tout ça uniquement pour offrir à une entreprise privée quelconque (peut-être Vinci, peut-être Bouygues, peu importe) une situation de rente pour laquelle elle n'aura réalisé aucun investissement ni pris aucun risque, aucun de ces sacro-saints « risques » sensés définir « l'entrepreneur » et justifier toutes les dérives, puisque tout a déjà été payé par les Français.

Un précédent gouvernement<sup>5</sup> avait déjà fait le coup avec les autoroutes, et plus de dix ans plus tard le pays entier a bien conscience de l'ampleur de l'arnaque.

À propos, roule-on mieux depuis que les autoroutes sont privatisées ?

Ça dépend :

- pour les usagers non,
- pour les salariés précarisés non plus,
- pour les entreprises propriétaires oui : elles roulent sur l'or... et il en sera de même pour celle qui rachètera ADP, évidemment sans le moindre service supplémentaire pour les usagers.

Pourquoi en effet dépenser de l'argent à fidéliser un client quand une situation de monopole naturel ne lui laisse pas d'autre choix que de passer par ADP pour prendre l'avion en région parisienne ? La vente d'ADP ce sera le même schéma que pour les autoroutes : privatisation d'un patrimoine, d'un bien commun, payé par les impôts de plusieurs générations de Français, autrement dit, un vol qualifié.



## 3°) Une privatisation à rebours de l'Histoire

Le pire, c'est peut-être que cette politique libérale n'arrive même pas au « bon » moment. **Dans les années 1980, ces inepties criminelles avaient au moins pour elles le mérite d'être à la mode.**

Entre Thatcher, Reagan et l'école de Chicago<sup>6</sup>, c'était à celui qui hairait le plus l'État providence, vu comme la source de tous les maux. En effet ce modèle assurait une certaine égalité au sein du pays, une vraie protection sociale, des possibilités de s'élever par son mérite et d'avoir, par la stabilité, une certaine confiance en l'avenir et en celui de ses enfants.

Et en effet ce modèle avait un prix, payé par des impôts sur les sociétés et les classes aisées bien plus élevés qu'aujourd'hui<sup>7</sup>, mais la contrepartie était d'avoir une société plus stable et plus unie.

Mais aujourd'hui, après plus de trente années de politiques de destruction des acquis sociaux et des droits des travailleurs, il faut vraiment être aveugle, ou idiot, ou corrompu (au moins « intellectuellement ») pour continuer à défendre ce modèle soi-disant libéral qui, lentement, sûrement, appauvrit, précarise et finalement détruit nos sociétés.

4 Héros de la mythologie grecque. Au sommet de sa gloire, s'estimant l'égal des Dieux, il enfourche Pégase pour rejoindre l'Olympe. Zeus, furieux, lance un taon qui fit cabrer le cheval ailé, faisant choir Bellérophon, définitivement.

5 Privatisation totale de la Société des autoroutes du Nord et de l'Est de la France (SANEF), des Autoroutes Paris-Rhin-Rhône (APRR) et des Autoroutes du Sud de la France (ASF) par le Gouvernement de Villepin en 2005-2006.

6 École de pensée économique appartenant à la vision (ultra)libérale de l'économie. Existante à partir des années 1950, son nom vient du département d'économie de l'Université de Chicago. Elle est symbolisée par Milton Friedman.

7 Dans les années 1980, où davantage de droits de douane permettaient de corriger la concurrence internationale, l'impôt sur les sociétés en France était de 50 %. Aujourd'hui certains parlent de le passer à 20 % pour redevenir « compétitifs » depuis la quasi disparition des droits de douane. Et on s'étonne que l'État ait moins de ressources...

**Les démanteleurs de la République** qui traitent de *populistes* ceux qui ne rentrent pas dans le moule de leur pensée unique délétère, les mêmes qui poussent des cris d'orfraie devant la « montée des communautarismes », les mêmes qui s'organisent des fuites à la Ceausescu parce que des gens révoltés sont dans Paris<sup>8</sup>, **sont la cause de tous ces problèmes.**

**Affaiblir l'État, c'est affaiblir le pays.** Seuls des ignorants en matière d'histoire de France ne comprennent pas que notre pays s'est construit autour de l'État, par l'État. Inutile de venir ensuite tenir un « discours de fermeté ». Sans structure étatique forte derrière, ce n'est que du vent, une pantomime tragi-comique destinée aux poubelles de l'histoire, selon l'expression bien connue.

D'ailleurs, pourquoi qualifier ce bon vieux capitalisme de l'absence de risques, de la rente et du vol de biens publics, de *libéralisme* ? Qu'auraient fait de vrais libéraux avec la privatisation d'ADP/Paris Aéroport ? Facile : avec trois aéroports pouvant chacun accueillir tous les types d'avions, pourquoi ne pas vendre chacun d'entre eux à un opérateur différent ?

Ainsi, le dogme de la libre concurrence aurait pu s'exercer de manière libre et non faussée. Évidemment on imagine alors le trafic s'envoler, c'est le cas de le dire, et la situation devenir intenable pour les riverains et l'environnement.

Car ce qui rend cette privatisation encore plus absurde, c'est qu'elle arrive à un moment où **les problèmes environnementaux deviennent tragiques**. Le trafic aérien est responsable d'une partie de la pollution et des émissions de gaz à effet de serre qui sont une menace directe et mortelle pour nous, nos enfants et nos sociétés.

Or, un opérateur privé n'a-t-il pas naturellement envie de voir le trafic de son aéroport croître ? C'est déjà le cas d'ADP/Paris Aéroport public, ce sera bien sûr encore pire avec une entreprise marchande. Certes, nous avons maintenant un ministre de l'environnement de combat : il a récemment déclaré qu'en cas de canicule, les employés de bureau pourraient enlever leur cravate, et, joignant le geste à la parole, il a courageusement retiré la sienne<sup>9</sup>. Le réchauffement climatique n'a plus qu'à bien se tenir ! Pourvu que cela soit suffisant pour sauver la planète...

La privatisation d'ADP/Paris Aéroport : une absurdité intellectuelle et environnementale.



## Pour conclure

Alors oui, pour toutes ces raisons, nous sommes contre, absolument contre la privatisation d'Aéroports De Paris. Qui d'ailleurs pourrait y être favorable, à moins d'être actionnaire de l'entreprise qui récupérera ce « bijou de famille », selon l'expression consacrée, un des derniers qui nous reste, avec les barrages hydro-électriques ?

Dans ces conditions, il est bien normal et rassurant qu'une véritable Union Sacrée, transcendant partis et idéologies, se soit mise en place pour contrer ce vol pur et simple du patrimoine de notre pays. Ceci n'arrive que dans de rares moments, quand la France est vraiment menacée. D'habitude c'est par une puissance étatique ennemie extérieure, aujourd'hui l'adversaire vit au sein même de notre patrie, de notre Gouvernement.

Devant ce triste constat, la lutte est impérative, et la victoire, possible. À condition que personne ne se défile et que chaque citoyen assume avec joie, calme et optimisme, malgré le véritable parcours du combattant imposé par le ministère de l'Intérieur pour signer la pétition contre la privatisation d'Aéroports De Paris / Paris Aéroport, son droit à refuser cette décision honteuse.

Paris, le 02 juillet 2019

8 Au plus fort du mouvement des « Gilets Jaunes », le 8 décembre 2018, un hélicoptère était prêt à évacuer Macron en cas d'envahissement de l'Élysée... Voir ici : <https://www.lavoixdunord.fr/506027/article/2018-12-13/un-helicoptere-etait-pret-samedi-au-cas-ou-pour-emmener-emmanuel-macron>

9 Interview de François de Rugy sur BFMTV et RMC le 24 juin dernier : <https://www.bfmtv.com/mediaplayer/video/francois-de-rugy-se-presente-sans-cravate-ce-matin-pour-alleger-la-tenue-vestimentaire-au-travail-et-s-adapter-a-la-canicule-1170490.html> .



## Annexe : participation au Référendum d'Initiative Partagée → Le vademecum en 10 étapes

- 1°) **Se munir de sa Carte nationale d'identité (CNI)** (ou son passeport) **et de sa carte électorale.**
- 2°) **Se connecter à l'adresse dédiée :** <https://www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1>
- 3°) **Cliquer, à droite, dans la case « Je soutiens »** (attention : sur téléphone, cette case est invisible, faire donc défiler l'écran ou tourner le téléphone en mode horizontal).
- 4°) **Remplir le formulaire de soutien :**
  - **a) cocher à quel endroit vous votez : en France** (case par défaut) **ou à l'étranger ;**
  - **b) sélectionner** dans le menu déroulant **votre département ou collectivité** de vote ;
  - **c) saisir en toutes lettres la commune** où vous votez (attention, elle vous sera affichée avec son numéro d'INSEE, différent de son code postal<sup>10</sup>) ;
  - **d) saisir votre nom ;**
  - **e) saisir vos prénoms**, comme sur votre CNI ou carte électorale (attention : avec seulement un espace entre vos prénoms, pas de tiret sauf pour les prénoms composés) ;
  - **f) cocher la case de votre sexe ;**
  - **g) sélectionner** dans le menu déroulant votre **date de naissance ;**
  - **h) sélectionner** dans le menu déroulant votre **pays de naissance** (*NB : FRANCE est au sommet du menu déroulant*) ;
  - **i) choisir votre département/collectivité de naissance ;**
  - **j) saisir votre ville/commune de naissance.**
- 5°) **Cliquer sur « Suivant »**
  - **a) saisir votre numéro de CNI** (le numéro est situé sur votre CNI, en haut du recto, au dessus de votre photographie d'identité) ;
  - **b) saisir la date de délivrance de CNI** (elle est située au milieu du verso ; attention, saisir d'abord le mois et l'année puis le jour de délivrance) ;
  - **c) saisir le département de délivrance de la CNI** (indiqué au milieu du verso) ;
  - **d) saisir votre adresse courriel** (de courrier électronique).
- 6°) **Cliquer sur « Valider le soutien ».**
- 7°) **Vérifier toutes les informations saisies.**
- 8°) **Aller en bas de l'écran et saisir les caractères attestant que vous n'êtes pas un robot** (attention : faire bien la différence entre les minuscules et les majuscules ; si des caractères ne s'affichent pas bien, cliquer sur « [\[autre image\]](#) »).
- 9°) **Cliquer sur « Oui, confirmer mon soutien ».**
- 10°) **Veiller à imprimer ou enregistrer votre récépissé de vote.**

**C'est de la participation de chacun  
qu'Aéroports De Paris (ADP)  
peut demeurer le bien de tous**

<sup>10</sup> Pour connaître la correspondance Code INSEE – Code postal : <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/correspondance-code-insee-code-postal/>